



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 31 janvier 2025

Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, inaugure la rénovation du site et des aménagements de Notre-Dame de Lorette (62) le lundi 3 février.

La nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette est un haut lieu de la mémoire nationale. Située sur la commune d'Ablain-Saint-Nazaire, la nécropole regroupe les dépouilles de soldats morts pour la France lors des combats d'Artois de 1914 à 1918. Dès 1919, le site s'imposa comme le lieu symbolique où devait être rassemblé l'ensemble des corps des soldats français tombés en Flandres-Artois.

S'étendant sur plus de 20 hectares, le site de Notre-Dame de Lorette est la plus vaste des nécropoles françaises. La nécropole est inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 28 mars 2017 et depuis le 20 septembre 2023, elle est inscrite sur la liste du patrimoine mondial, au titre des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale - front ouest.

Programme prévisionnel :

Toute presse accréditée

10h55 : Accueil républicain

11h00 : Lectures par les élèves du collège Jean-moulin de BARLIN ;

Allocution de M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais;

Allocution de Mme Mady DORCHIES-BRILLON, Conseillère Régionale des Hauts-de-France;

Discours de Mme Patricia MIRALLES, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

11h30 : Dépôt de gerbes

11h35 : Ravivage de la flamme

12h00 : Visite de la tour lanterne

12h25 : Visite de la chapelle

12h35 : Visite du mémorial international de Notre-Dame de Lorette, Anneau de la Mémoire

12h50 : Micro tendu

12h55 : Fin de la séquence

Modalités pour la presse :

Les journalistes souhaitant assister à cet événement sont priés de s'accréditer par courriel avant le samedi 1^{er} février à 17h00, en précisant leurs nom, prénom, média et coordonnées à l'adresse suivante : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr.

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD**

Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15